Image not found or type unknown

# SUR PENSIONS ALIMENTAIRES

Par **MARCOCORINNE**, le **02/10/2013** à **16:14**

bonjour
Ma fille a vingt ans et je n'ai aucune nouvelle d'elle. Ni sur sa vie personnelle et professionnelle.Je verse une pension alimentaire mais j'ai demandé à sa mère par le biais de mon avocat la situation au 1er septembre de ma fille.Mais la mère ne m'a toujours pas répondu. que puis-je faire car sur facebook ma fille dit qu'elle travaille?
merci beaucoup

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés